



CONSEIL MUNICIPAL de BERRWILLER

Séance du 06 octobre 2025

Procès-verbal

	Présents	Excusés	Donne procuration à
Adjoints			
Fabian JORDAN			
André SCHMIDT			
Thomas KRUST			
Anne SCHAUMBERG			
Graziella BREISS		X	Justine PROBST
Conseillers municipaux			
Benoît HERR			
Véronique MUNDEL			
André CENTLIVRE		X	Thomas KRUST
Justine PROBST			
Laurent ALTMEYER			
Anne-Hélène FRICKER			
Jérémy CARRE		X	Fabian JORDAN
Brigitte HERR			
Matthieu STOCKER			
Séverine MULLER			
<i>Aurélie KOENIG</i>			
<i>Arnaud KIRSCHER</i>		X	

Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 01 septembre 2025
3. Travaux en cours
4. Approbation des nouveaux statuts de Territoire d'Energie Alsace
5. Divers
 - 5.1 Compétences déléguées
 - 5.2 Information sur le Plan Pluriannuel d'Investissement 2026-2027 – Régie de l'eau m2A
 - 5.3 Proposition nouveau membre – Association Foncière
 - 5.4 Information dossier Miscanthus
 - 5.5 Compromis de vente – Tiers Lieu
 - 5.6 Calendrier des festivités
 - 5.7 Communications et informations

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'ajout d'un point relatif à l'aménagement-sécurisation de carrefour en agglomération et itinéraire cyclables et piétons - eurovélo V5 - route Romea et sa première étape.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire et inscrit cette question en point 5 : Aménagement-sécurisation de carrefour en agglomération et itinéraire cyclables et piétons - eurovélo V5 - route Romea et sa première étape et de renuméroter le point 5 Divers et ses sous-points en point 6.

Point n° 1 : Désignation du secrétaire de séance

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, **DESIGNE** Madame Anne SCHAUMBERG comme secrétaire de séance.

Point n° 2 : Approbation du PV du conseil municipal du 01 septembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 01 septembre 2025 n'appelant à aucune observation **est approuvé à l'unanimité**.

Point n° 3 : Travaux en cours

Monsieur André SCHMIDT communique les travaux réalisés depuis le 01 septembre 2025.

ASSAINISSEMENT

Visite journalière de la STEP, surveillance et entretien normal selon convention avec le SIVOM.

Problème sur le dégrilleur, il bloque. (Un technicien du Sivom était sur place pour remise en état.)

Exquise de travaux de modernisation sur le système de collecte du dégrilleur, toujours en cours.

MAIRIE

Entretien courant.

Enlèvement des géraniums façade.

ECOLE

Ratissage quotidien de la cour et des abords.

Désherbage + entretien des EV + taille des arbustes.

Désherbage des abords avant la rentrée scolaire.

Remise en marche de l'éclairage public dans la cour d'école.

PERISCOLAIRE

Travaux en cours par Vonthron pour la mise en place d'un interphone.

RAS.

CHAUFFERIE

Remise en marche de la chaufferie bois le 24/09/25.

SALLE DES SPORTS

Entretien courant.

Surveillance quotidienne pour vérification de la fermeture des portes

Entretien des abords extérieur.

(Voir pour le remplacement des pompes de circulations sous-station salle de sport !) + automate CTA.

Passage société SATD pour la vérification des installations (RAS)

Intervention de Nature Energie sur le ballon de production ECS (micro fuite sur le gant de doigt à surveiller)

EGLISE

Vérification du paratonnerre par la société SAP

Enlèvement des géraniums.

ACL

Préparation de salle pour réunion publique.

Préparation de salle pour présidents d'associations

VOIRIES

Entretien courant

Canisacs – contrôle – remplissage.

ESPACES VERTS

Tonte et débroussaillage sur l'ensemble des EV.

TERRAIN DE FOOTBALL + CHAUFFERIE + CLUB HOUSE

Entretien et remplacement des filtres CTA par Labeaune

Entretien courant et contrôle régulier chaufferie + CTA

VEHICULES

Entretien courant.

CT du Partner + remplacement pneus AV.

CIMETIERE

Désherbage des allées par la brigade.

Tonte + entretien des abords.

DIVERS

Mise à disposition de barrières et de panneaux pour divers manifestations (puces + fêtes des voisins)

Entretien des toitures plates suivant contrat (Galopin)

Mise à l'arrêt de l'adiabatique.

Pose portillon 25 rue d'Or (en cours).

4. Approbation des nouveaux statuts de Territoire d'Energie Alsace

Vu les articles L. 5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu les arrêtés préfectoraux et inter-préfectoraux suivants :

→ Arrêté préfectoral n°973051 du 19 décembre 1997, portant création du Syndicat départemental d'Electricité du Haut-Rhin et les statuts annexés.

→ Arrêté préfectoral n°992887 du 12 novembre 1999, portant modification du périmètre par adhésion des communes de Courtavon, Geispitzen, Grentzingen et Réguisheim au 1er janvier 2000.

→ Arrêté préfectoral n°003205 du 6 novembre 2000, portant modification de la dénomination du Syndicat et des statuts pour l'extension à la compétence gaz.

→ Arrêté préfectoral n°2008-352-5 du 17 décembre 2008 portant adhésion de la Ville de Mulhouse au Syndicat le 1er janvier 2009.

→ Arrêté inter-préfectoral du 16 décembre 2015, portant adhésion de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim au Syndicat le 1er janvier 2016.

→ Arrêté inter-préfectoral du 30 juin 2016, portant adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé au Syndicat le 1er juillet 2016 et modifiant la dénomination du Syndicat en Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

→ Arrêté inter-préfectoral du 12 décembre 2017, portant adhésion de la Ville de Héisingue le 1er janvier 2018.

→ Arrêté inter-préfectoral du 12 novembre 2019, portant modification des statuts modifiés du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

→ Arrêté inter-préfectoral du 23 mars 2022, portant modification des statuts et modifiant la dénomination du Syndicat en Territoire d'Energie Alsace.

→ Arrêté inter-préfectoral du 28 décembre 2023 portant adhésion de la communauté de communes de Sélestat et des communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Wittenheim le 1er janvier 2024.

Vu la délibération du Comité Syndical n°2025/34 du 23 septembre 2025 approuvant le projet de nouveaux statuts et sollicitant l'avis des membres en application de l'article L. 5211-20 du CGCT ;

Considérant les nombreuses évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis la dernière révision des statuts de Territoire d'Energie d'Alsace ;

Considérant la volonté de TEA de renforcer son action au profit de ses membres, notamment dans le domaine de la transition énergétique, et la nécessité de clarifier ses compétences et ses domaines d'intervention ;

Considérant la nécessité de modifier la gouvernance de TEA afin de tenir compte de l'évolution du nombre de ses membres, en augmentant le nombre de représentants à l'assemblée délibérante à 50 membres et en modifiant le mode de fonctionnement des suppléants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

- **APPROUVER** les nouveaux statuts révisés de Territoire d'Energie d'Alsace.
- **EMET** un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 23 septembre 2025 à l'unanimité,
- **DEMANDE** à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant les statuts de Territoire d'Energie d'Alsace.

5 Passation du Marché public : Aménagement-sécurisation de carrefour en agglomération et itinéraire cyclables et piétons - eurovélo V5 - route Romea

Vu les délibérations en date du 01 septembre 2025 concernant les demandes de subventions pour l'Aménagement-sécurisation de carrefour en agglomération et itinéraire cyclables et piétons EUROVELO V5 ROUTE ROMÉA, avec pour première étape l'aménagement de l'intersection stratégique entre la rue de Staffelfelden-de Bollwiller et la rue Principale.

Entendu les explications de M. Le Maire concernant cette opération et afin de permettre un démarrage rapide des travaux, il est proposé au Conseil Municipal d'habiliter M. le Maire à entreprendre les consultations nécessaires en vue de passer le marché public correspondant et de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de celui-ci.

Vu les crédits inscrits au budget de l'exercice.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

- **HABILITE** M. Le Maire à passer le marché public concernant l'Aménagement-sécurisation de carrefour en agglomération et itinéraire cyclables et piétons EUROVELO V5 ROUTE

ROMÉA, avec pour première étape l'aménagement de l'intersection stratégique entre la rue de Staffelfelden-de Bollwiller et la rue Principale.

- **AUTORISE** M. Le Maire à signer le marché public à intervenir et tous les documents nécessaires s'y rapportant.

6. Divers

6.1 Compétences déléguées

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 29 juin 2020, du 5 octobre 2020 et du 14 avril 2025.

Déclaration d'intention d'aliéner :

Adresse du bien	Nature du bien	Nom du propriétaire	Date de renonciation
100 rue Principale	Bati sur terrain propre	DONISCHAL Régine (Veuve NASS Antoine)	01/09/2025

6.2 Information sur le Plan Pluriannuel d'Investissement 2026-2027 – Régie de l'eau m2A

Il est présenté au Conseil Municipal le bilan des travaux été 2025, les travaux encore envisagés en 2025 et le plan pluriannuel d'investissement 2026-2027 pour la Commune de Berrwiller, notamment les travaux rue Principale/rue d'Or concernant le remplacement de la conduite en fonte grise.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **PRENDRE ACTE** de l'information sur le Plan Pluriannuel d'Investissement 2026-2027 – Régie de l'eau m2A

6.3 Proposition nouveau membre – Association Foncière

Sur proposition de M. KRUST, il est proposé au Conseil Municipal de valider la venue au sein de l'Association Foncière, M. Noël OBERLI comme nouveau membre.

A l'issue de cette validation, une assemblée Générale de l'Association Foncière sera organisée afin de valider l'entrée du nouveau membre.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

- **VALIDE** la venue au sein de l'Association Foncière, M. Noël OBERLI comme nouveau membre.,

6.4 Information dossier Miscanthus

M. Le Maire informe le Conseil Municipal, des avancées sur le dossier Miscanthus.

- ***Arrêt correctionnel du 29 janvier 2025**, ordonne à la SCI Saint Xavier représentée par son gérant M. Vincent Heitz de démolir la piscine extérieure dans un délai de 3 mois à compter du prononcé de la présente décision, fixe à 75€ le montant de l'astreinte due par jour de retard.*

- ***Courrier du 07 juillet 2025 de Librae avocats** demandant la levée dans les plus brefs délais, des scellées ou, à tout le moins, à l'autorisation d'accès nécessaire à l'exécution de la décision de justice du 29 janvier 2025.*
- ***Courrier du 26 août 2025 à Librae avocats** demandant la communication par retour de courrier des dates d'intervention de l'entreprise en charge de la démolition en vue de la levée des scellés pour la durée des travaux. Le commissaire de justice mandaté par la commune se rendra sur place à cette fin. Me WALTUCH nous précise aussi, dans son mail du 21 août 2025, que la commune devra aussi solliciter la gendarmerie – brigade de Soultz – afin qu'ils enlèvent au même moment leurs scellés.*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **PRENDRE ACTE** des informations sur les avancées du dossier Miscanthus

6.5 Compromis de vente – Tiers Lieu

Conformément à la délibération du 14 avril 2024, habilitant M. Le Maire à signer représentant à signer et régulariser tous avant-contrats de vente, ainsi que tous actes authentiques de vente à recevoir par Me HAUPTMANN, notaire à JEBSHEIM et toutes pièces s'y rapportant, M. Le Maire informe le Conseil Municipal de la signature des compromis de vente avec les professionnels de santé et Me HAUPTMANN le 25 septembre 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **PRENDRE ACTE** de de la signature des compromis de vente avec les professionnels de santé et Me HAUPTMANN le 25 septembre 2025.

6.6 Calendrier des festivités

- La réunion avec les associations a été faite afin de finir le calendrier 2026 des festivités
- 11 novembre 2025 :
 - 9h00 Messe à Berrwiller
 - 10h15 commémoration monument aux morts de Berrwiller
 - 11h00 commémoration monument aux morts de Hartmannswiller
 - Vin d'honneur à Hartmannswiller
- Visite du Tiers Lieu : le 29/11/2025
- Sainte-Barbe samedi 29/11/2025
- Berr'Noël du 19 au 20/12/2025
 - En raison des futures élections municipales de 2026, la Poste a pris la décision d'annuler toutes les actions avec les communes dont le Sant Secret
- Noël des personnes âgées 21/12/2025

6.7 Communications et informations

- Retour réunion d'information du 30/09/2025
- Photovoltaïques foot :
 - Problème avec la maîtrise d'œuvre et le titulaire du marché. Le marché devait commencer mi-juillet
 - Voir pour mise en place de pénalités
 - Faire le point sur le dossier subvention DETR et climaxion

- Travaux rue Bimberling : M. Le Maire a rencontré les propriétaires concernant la viabilisation de leur terrain. Les travaux de viabilisations seront faits à partir de maintenant jusqu'au 31 décembre maximum.

En parallèle, une réunion d'information va être faite le 11 octobre à 10h auprès des habitants de la rue Bimberling afin de les informer des futurs travaux Aménagement-sécurisation de carrefour en agglomération et itinéraire cyclables et piétons - eurovélo V5 - route Romea.

- Les gens du voyage sont sur le départ.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 21h26.